

FILANZANE

Numéro Spécial

CONSEIL ETUDIANT! ASSEMBLEE LEGISLATIVE! CONSTITUTION! ELECTIONS!

La dernière assemblée du Conseil Etudiant eut lieu lundi dernier, le 29 mars 1965. L'attention fut attirée sur l'article de M. Jacques Audet paru sur le dernier Filanzane, et la discussion s'entreprit.

Il fut proposé et voté par le Conseil que les Présidents de classe soient contactés immédiatement afin de faire un amendement à la constitution qui permettrait une mise en nomination en B.L.A. et Rhéto A., étant donné que ces deux classes s'étaient faites couper leurs candidats par les autorités du Collège, et aussi qu'un article de la constitution fermait la mise en nomination à midi le 24 mars. Ces deux classes d'après un article de la constitution avaient le droit à leurs candidats.

Dix minutes plus tard, les présidents de classes étaient réunis avec le Conseil Etudiant. L'assemblée législative proposa et vota à l'unanimité qu'un nota bene soit ajouté à la fin de la constitution qui se lirait comme suit: "L'Assemblée Législative en cas de circonstances exceptionnelles peut prendre une ou des décisions tranchants certains problèmes; ces décisions n'entreront pas dans la Charte par le fait même".

Par suite l'assemblée législative proposa et accepta à l'unanimité que la mise en nomination soit réouverte en Rhéto A et en B.L.A. pour ce soir 29 mars 1965, et que les élections se fassent mercredi comme prévu. Après, les présidents de classe se retirèrent, et la réunion du Conseil Etudiant se continua.

L'on parla du Congrès de la F.A.G.E.C.A. et le conseil se mit d'accord sur la prise de position de son représentant M. Charles Deschênes, et un vote accepté à l'unanimité que les points soumis au conseil par M. Deschênes soit soumis au Congrès de la fin de cette semaine qui se tiendra au Collège St-Louis d'Edmundston.

Gérald Chiasson, Philo I, fut proposé et accepté comme le représentant de l'A.G.E. au comité régional de S.O.N.A.

Aquila Comeau

Secrétaire adjoint au Conseil
Etudiant.

Lors du discours que je prononçais aux éliminatoires, avant le débat intercollégial, j'ai mentionné que l'Eglise catholique adoptait une attitude immorale face au problème de la limitation des naissances. Je dois avouer que le terme "immoral" est beaucoup trop fort, et ce n'est pas exactement ce que je voulais dire. Qualifier l'Eglise d'immorale c'est pousser les choses un peu loin et je reconnais mon erreur. Il est certain que l'Eglise, toujours prudente, ne peut donner son consentement sans réfléchir aux conséquences que celui-ci amènerait. Quoi que j'aie pu dire, la moralité de l'Eglise demeure intacte.

Pierre La Brie

- 2 -

NOTRE NOUVEAU CONSEIL

Mercredi dernier eurent lieu les élections de notre nouveau conseil pour l'année 1965-1966. Les résultats furent donner comme suit par notre président actuel, M. McIntyre.

PRESIDENT: M. Jean-Claude Leblanc par un vote de confiance a obtenu 165 POUR et 16 CONTRE, 91.1%.
VICE-PRESIDENT: M. Fernand Landry qui par un vote de confiance a obtenu 146 POUR et 31 CONTRE, 81.9%.
1er CONSEILLER: M. Jacques Audet 120 à 64 voix contre M. Charles Picot.
2e CONSEILLER: M. Paul Delaney 99 à 91 voix contre M. David Allain
PRESIDENT DU COURS SECONDAIRE: M. Louis Laverdière qui a vaincu M. Jacques Guillet par 60 à 29 voix.

Félicitation à notre nouveau Conseil et bon succès.
Yvon Savoie

Amis Etudiants

Je considère que le vote est un droit mais aussi un devoir. C'est pourquoi je désire féliciter tous ceux qui ont exercé leur droit de vote. Sur 275 voteurs, 195 ont voté; donc 71% des étudiants se sont faits un devoir de voter. Les faits parlent d'eux-mêmes...

Votre nouveau conseil va se mettre à l'oeuvre dès aujourd'hui afin d'acquérir un maximum d'expérience et cela, pour mieux remplir sa fonction pendant l'année académique 65-66. Nous vous remercions tous pour la confiance que vous mettez en nous, et réciproquement nous vous faisons confiance. Alors, si le conseil peut compter sur votre collaboration, vous pouvez compter sur son entière disponibilité, et soyez assurés d'un travail concret et efficace. Ensembles, nous construirons notre cité!

Jean-Claude Leblanc,
Président des Etudiants pour 65-66.

JOIE DE VIVRE

Le bonheur est la récompense des services rendus aux autres, de l'effort héroïque que nous faisons pour essayer de faire notre part dans ce monde, de remplir notre devoir. Il faut rendre ce monde meilleur par nos efforts. De petites attentions, des paroles aimables, des devoirs fidèlement remplis, du dévouement, de l'amitié, tout cela paraît peu de choses, et cependant c'est ce qui nous conduit au bonheur.

Etant donné l'importance de certaines articles et aux élections, la Direction du Filanzane publie un second journal au cours de la même semaine.

Soyez ponctuels à la date limite pour la remise des articles, c'est-à-dire le dimanche soir 9.00 heure.

La Direction